

DANS LA MUTUALITÉ SE SYNDIQUER À LA CGT C'EST DÉFENDRE SES INTÉRÊTS DE SALARIÉ

Le contexte social se tend ces dernières années ; inflation, baisse des prestations sociales, réforme des retraites et de l'assurance chômage...

Les services publics sont de plus en plus attaqués et notre nouveau Premier Ministre nous propose fusions des services publics et nouvelles réductions budgétaires.

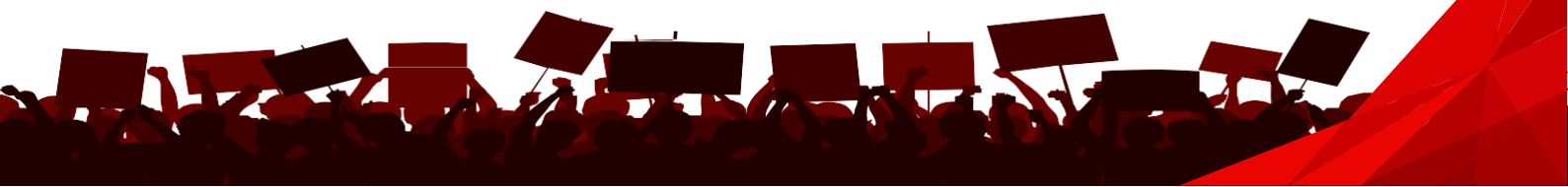
Avec la présentation du PLFSS, le gouvernement met en place des régressions sociales pour tous les salariés : hausse du ticket modérateur, jour de carence pour l'ensemble des salariés sans possibilité d'indemnisation ni par la sécurité sociale ni par l'employeur ou la prévoyance, et la modification du calcul des IJ (qui baissent et seront déconnectées du salaire).

Le secteur de la mutualité, lui, est affecté par de profondes transformations, contraintes réglementaires, transformations digitales, non remplacement de salariés, opérations de fusion, ... De plus en plus, la mutualité s'organise autour de grands groupes qui prennent la forme de compagnies d'assurances, mêlant courtage, sociétés anonymes et structures mutualistes.

Le modèle originel de mutuelles à taille humaine et proche des adhérents est menacé par la logique de marché qui gagne notre secteur. L'arrivée de la réforme de la Protection Sociale Complémentaire renforce la mise en concurrence et le dumping sur les prix des prestations pour les mutuelles de livre II. Coté Livre III, on assiste à des fermetures de structures et concentrations dans des grosses entités, avec une volonté de plus en plus forte de rentabilité.

Depuis 11 ans, aucun accord de branche concernant les NAO n'a été valablement signé dans la branche. Dans nos mutuelles, nos salaires stagnent et les salariés perdent du pouvoir d'achat puisque que la RMAG est réévaluée depuis 10 ans en dessous de l'inflation.

Face à cela, la CGT s'organise, soutenant les luttes en cours dans les différents secteurs. Dans les mutuelles, pour pouvoir renverser la vapeur, faites le choix de la CGT !



Dans la rue, dans l'action, rien n'est écrit d'avance, nous pouvons gagner des avancées sociales :

- En gagnant la réduction du temps de travail, avec l'encadrement du forfait-jour et la mise en place de la semaine de 4 jours.
- En gagnant le maintien de notre pouvoir d'achat grâce à l'indexation de tous les salaires sur les prix.
- En gagnant l'abrogation de la réforme des retraites et le droit à la retraite dès 60 ans, 37,5 annuités, avec 75% du dernier salaire et la prise en compte des années d'études.

5 bonnes raisons de me syndiquer dans mon entreprise :



1 Reprendre ma liberté

En me syndiquant, je me donne les moyens d'agir sur ma vie de salarié : salaire, temps de travail, santé au travail, mode et condition de management, ... Face aux carcans dans lesquels les directions m'enferment (« contexte contraint », « processus », « frais de gestion », ...), je retrouve un espace de liberté de parole et d'action pour défendre mes droits, et en acquérir de nouveaux



4 Rompre l'isolement

En me syndiquant, je rejoins un collectif structuré et fort dans lequel je peux m'exprimer, échanger, partager, confronter, coopérer, ... L'activité syndicale me permet de tisser de nouveaux liens avec mes collègues et d'autres salariés. Je peux agir pour faire reconnaître le collectif de travail et défendre la dimension collective dans les prises de décisions.



2 Respect des valeurs

Transparence, éthique, reconnaissance, dialogue, loyauté, autonomie, ... De belles valeurs martelées par nos directions ! En me syndiquant, je participe à les faire appliquer, respecter et partager au sein de mon service et de mon organisme.



5 Conquérir et défendre

En me syndiquant, je peux construire et conquérir de nouveaux droits individuels et collectifs. Je participe ainsi à un syndicalisme proche des réalités du terrain et qui veut apporter des réponses concrètes à mes attentes. Je mets en avant mes attentes et préoccupations, ainsi que celles de mes collègues. En me syndiquant, je me défends et je me protège.



3 Participer, construire, proposer

En me syndiquant, j'élargis mon champ de vision et d'action : j'ai des informations que je peux analyser, comparer. Je peux construire mes revendications, les argumenter, proposer des actions. En me syndiquant, j'utilise mes savoirs et compétences. J'apporte mon vécu, mon expérience, je partage et confronte mes convictions.

Organisons-nous collectivement : se syndiquer, c'est aussi et surtout faire entendre sa voix et retrouver son pouvoir d'agir et s'organiser. Pour participer et continuer à se mobiliser sur le moyen et long terme... pour changer la donne.

POUR SE SYNDIQUER



Pour rejoindre la CGT, renforcer votre syndicat, rejoindre nos actions, ou juste avoir des informations* :

Je souhaite adhérer à la CGT

Je souhaite participer aux réunions d'informations

Nom :

Prénom :

Tel :

Mail :

Site de rattachement :

*(Coupon à renvoyer au Collectif Mutualité 263 rue de Paris, Case 536, 93515 Montreuil CEDEX
ou à : mutualite@orgasociaux.cgt.fr)